

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la sixième (6^e) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la quarante-huitième (48^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 23 mai 2018, à 18 h 30, à la salle André-Surprenant.

Présents :	M. Michael Averill M ^{me} Martine Bertrand M ^{me} Julie Boisvert M ^{me} Line Boucher M. Paul Calce M. Jessy Desormeaux M ^{me} Sophie Filiatrault M ^{me} Anne-Marie Girard M. Marc-Antoine Lachance (arrivé à 18 h 43) M. Erik Laperle M ^{me} Nadine Le Gal M ^{me} Josée Longchamp M ^{me} Julie Paquette M. Benoit Rochon M ^{me} Patricia Tremblay	
Invités :	M. Alain Aubuchon, directeur M ^{me} Carole Bradley, directrice M ^{me} Chantal Henri, directrice M. Stéphane Marcoux, directeur M. Patrick Verstraelen, directeur	Direction de la vie étudiante Direction des finances et de l'approvisionnement Direction des ressources humaines Direction des ressources matérielles Direction de la formation continue, services aux entreprises et international
Excusés :	M. Marc-André Durand M. Nicolas Fournier	M ^{me} Stéphanie Gareau M ^{me} Mélanie Laroche
Secrétaire :	M ^{me} Diane Bournival, coordonnatrice	Service des affaires corporatives

06.01 Adoption de l'ordre du jour

Le président, M. Paul Calce, après avoir constaté le quorum et souhaité la cordiale bienvenue aux membres et invités, déclare l'assemblée ouverte (18 h 30). Il remercie M^{me} Anne-Marie Girard qui, en son absence, a présidé les dernières assemblées. Il souligne l'arrivée au sein du conseil de M. Benoit Rochon, étudiant au programme Techniques d'intégration multimédia.

Radio-Canada a réalisé un reportage portant sur la gestion des commotions cérébrales. Le Collège s'est doté d'un guide de gestion des commotions cérébrales, qui inclut un protocole d'intervention administré par des professionnels externes et certifiés. Le reportage diffusé au Téléjournal est présenté aux membres.

Le président poursuit en procédant à la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'ils ont des ajouts ou des modifications à proposer à celui-ci :

Ordre du jour

06.01	Adoption de l'ordre du jour
06.02	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 24 avril 2018
06.03	Suites au procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 24 avril 2018
06.04	Examen des procès-verbaux des réunions du comité exécutif tenues les 20 et 27 avril 2018
06.05	Rapport du président, de la directrice générale et de la directrice des études
06.06	Rapport de la commission des études
06.07	Résolution – Budget de fonctionnement 2018-2019
06.08	Résolution – Budget des investissements 2018-2019
06.09	Résolution – Reddition de comptes en vertu de la délégation de pouvoir par le dirigeant de l'organisme
06.10	Résolution – Bilan des priorités institutionnelles 2017-2018
06.11	Résolution – Priorités institutionnelles 2018-2019
06.12	Dépôt – Projet de calendrier pour les assemblées du conseil d'administration de l'année 2018-2019
06.13	Divers : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Fondations ➤ Avis de motion : <ul style="list-style-type: none"> ○ Félicitations à l'Institut du véhicule innovant et Génik ○ Modification du Règlement n 16 relatif aux conditions d'admission, d'inscription et d'exclusion
06.14	Levée de la séance

M. Eric Laperle, appuyé par M^{me} Josée Longchamp, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire tenue le 23 mai 2018, tel qu'il a été présenté ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

06.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 24 avril 2018

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, M^{me} Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

M^{me} Julie Boisvert, appuyée par M^{me} Line Boucher, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 24 avril 2018, tel qu'il a été présenté ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

06.03 Suites au procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 24 avril 2018

Il n'y a pas de suivi à apporter à ce procès-verbal.

06.04 Examen des procès-verbaux des réunions du comité exécutif tenues les 20 et 27 avril 2018

Les membres n'ont pas de question à propos de ces procès-verbaux.

06.05 Rapport du président, de la directrice générale et de la directrice des études

➤ Président

Le président, M. Paul Calce, relate le travail effectué pour la demande d'infrastructure du Centre collégial de Mont-Tremblant, et ce, tant par l'équipe du Collège que par celle de la Ville de Mont-Tremblant. Ce dossier évolue et ces équipes répondent rapidement aux nombreuses questions ou demandes de la Direction de l'expertise et du développement des infrastructures du Ministère de l'Enseignement supérieur ou du Cabinet de la ministre. Il rappelle que la Ville s'est engagée à construire un gymnase adossé au centre collégial dédié aux étudiants et à la communauté. Il souligne la mobilisation et l'efficacité de l'équipe du Collège impliquée dans ce dossier et le soutien de la Ville de Mont-Tremblant. En terminant, M. Calce souhaite qu'un dénouement rapide et positif ait lieu étant donné le travail et l'énergie déployés dans ce dossier.

➤ **Directrice générale**

La directrice générale, M^{me} Nadine Le Gal, remercie le président qui exerce un rôle de facilitateur dans le dossier de la future bâtisse du Centre collégial de Mont-Tremblant (CCMT) par son titre de président du conseil d'administration et son poste au sein de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides.

M^{me} Le Gal a participé aux activités de représentation et aux rencontres suivantes visant tant le volet régional que le volet national :

- MRC des Laurentides : rencontre « tempête d'idées » concernant d'éventuels projets de recherche ou de revitalisation des produits ligneux.
- Ville de Mont-Tremblant : rencontre avec le caucus de la Ville afin de discuter du dossier de la future bâtisse du centre collégial.
- Commission scolaire des Laurentides : rencontres d'échanges relatives aux possibilités de collaboration avec l'École hôtelière des Laurentides dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie et pour l'accueil d'étudiants étrangers.
- Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MÉSI) : dîner avec le directeur afin de discuter de divers dossiers, dont le développement de l'infrastructure de l'Institut du véhicule innovant.
- Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme métropolitain :
 - o Gala des Zénith et remise du prix de la catégorie « Développement du personnel et formation »;
 - o Dîner du maire de Saint-Jérôme, en compagnie de MM. Patrick Verstraelen et Jacques Moisan, respectivement directeur de la formation continue, service aux entreprises et international et coordonnateur par intérim du Service des communications et du recrutement. M. Stéphane Maher était accompagné de M. Bruno Laroche, préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord et maire de Saint-Hippolyte et de M. Marc Bédard, président de La Compagnie Électrique Lion. Des discussions ont eu lieu sur les enjeux locaux et régionaux et le nom du Cégep de Saint-Jérôme a été prononcé à multiples reprises au cours des échanges. Ce panel a été animé de main de maître par M^{me} Julie Boisvert.
- Banquet des finissants de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) : événement où était notamment présente la directrice générale, M^{me} Liza Frulla, et où des discussions animées ont eu lieu, dont certaines au sujet du CCMT et du futur programme en Gestion hôtelière.
- Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps: les 3 et 4 mai derniers, à Québec, le Conseil a accueilli une délégation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) afin de présenter et discuter du budget et du financement des collèges.
- Université du Québec en Outaouais : journée de dialogue entre l'Université et les partenaires de la région organisée afin d'échanger sur les types de collaborations en cours et à venir. M^{me} Le Gal souligne la présence de M^{me} Julie Paquette à cet événement.

Plusieurs activités de la communauté collégiale ont lieu au Collège, en cette fin d'année scolaire, dont :

- Cocktail de films : les réalisations des finissants du programme Arts, lettres et communications, option Cinéma, ont été projetées le 22 mai dernier.
- Mérite Étudiant : l'activité de reconnaissance qui permettra de remettre 22 500 \$ en bourses se tiendra le 24 mai prochain, à Saint-Jérôme.

- Remise des diplômes et des bourses : le 25 avril dernier a eu lieu la remise des bourses aux étudiants non finissants et le 25 mai prochain, ce sera au tour des finissants du CCMT d'avoir leur cérémonie.
- 50^e anniversaire du Collège : deux rencontres d'un comité formé provisoirement pour discuter de certaines orientations à donner à cet événement ont été organisées. À l'automne, un comité officiel sera formé pour amorcer plus concrètement l'organisation de cet anniversaire.
- 10^e anniversaire du CCMT : des activités festives et de reconnaissance auront lieu au cours de l'année 2018-2019.
- Manoir de Belle-Rivière : une rencontre avec les représentants du locataire a eu lieu le 27 avril dernier en compagnie de M. Paul Delorme, coordonnateur à la Direction des ressources matérielles, afin de les informer de l'échéance du bail et de la prise de possession de l'immeuble par l'acquéreur, la Ville de Mirabel, à compter du 1^{er} août 2018. La présence de M. Delorme fut appréciée et aidante dans cette démarche délicate.
- Fête des retraités : la traditionnelle cérémonie pour souligner l'apport des employés est prévue le 24 mai prochain.

➤ Directrice des études

M^{me} Patricia Tremblay, directrice des études, rappelle l'invitation lancée lors de la dernière séance, pour le vernissage « La grandeur et la petitesse ». Cette exposition a été présentée par les finissants en arts visuels du Collège au Musée d'art contemporain des Laurentides. Le prix de la Direction générale et de la Direction des études, qui consiste en l'acquisition d'une œuvre d'un montant de 500 \$, a été remis à M^{me} Caroline Pacchiella. Son œuvre sera exposée à la bibliothèque du Collège.

La directrice des études poursuit en mentionnant les activités suivantes :

- Université Concordia : un premier échange a été organisé, à l'initiative de l'Université, afin de discuter d'éventuels projets collaboratifs. Des discussions très intéressantes ont eu lieu concernant des partenariats, des projets de recherche et le passage du collégial vers une université anglophone.
- Médaille du Lieutenant-gouverneur : la Médaille a été remise à M^{me} Émilie Corbeil qui a terminé son passage au collégial avec une cote R de plus de 38. La récipiendaire étudie présentement en médecine à l'Université de Montréal. Le comité de direction a souligné cet événement.
- Revue jumelée *Étendard et Trouble-Tête* : un lancement a été organisé par les étudiants du programme Arts, lettres et communication, option Journalisme et communication et l'événement fut une réussite. Un exemplaire de cette revue est remis aux membres du conseil.
- Fondation Boursiers Loran : M. Marc-Alexandre Binette, finissant du programme Sciences de la nature, était semi-finaliste et s'est vu octroyer une bourse. Sa candidature a été retenue parmi les 5 023 reçues à travers le Canada. La bourse Loran soutient l'intégrité, le sens de l'initiative et la polyvalence de jeunes engagés.

M^{me} Patricia Tremblay termine son rapport en rappelant que la gestion des dossiers courants l'occupe grandement, tout comme le remplacement à venir de deux directeurs adjoints des études.

06.06 Rapport de la commission des études

Il n'y a pas eu de rencontre de la commission des études entre les assemblées du conseil d'administration des 24 avril et 23 mai 2018.

06.07 Résolution – Budget de fonctionnement 2018-2019

M^{me} Carole Bradley, directrice des finances et de l'approvisionnement, présente le budget de fonctionnement pour l'année 2018-2019.

CONSIDÉRANT que les consultations permettant de dresser le budget du fonds de fonctionnement 2018-2019 ont été effectuées.

CONSIDÉRANT que ce budget est présenté au conseil d'administration par M^{me} Carole Bradley, directrice des finances et de l'approvisionnement.

CONSIDÉRANT que ce budget montre un excédent des dépenses sur les revenus (déficit) de (261 398 \$).

CONSIDÉRANT qu'afin de permettre de présenter un budget équilibré, il est recommandé d'affecter le solde de fonds accumulé non affecté d'un montant équivalant au déficit prévu, soit 261 398 \$.

CONSIDÉRANT que le solde de fonds accumulé non affecté est estimé à 1 032 623 \$ en date du 30 juin 2018.

CONSIDÉRANT que si cette affectation de fonds a lieu pour permettre l'équilibre budgétaire, le solde de fonds accumulé non affecté estimé au 30 juin 2019 serait de 771 225 \$.

CONSIDÉRANT que le comité exécutif recommande au conseil d'administration d'adopter ce budget du fonds de fonctionnement tel qu'il a été présenté, avec l'affectation du solde de fonds accumulé d'un montant correspondant au déficit prévu.

M^{me} Julie Paquette, appuyée par M^{me} Anne-Marie Girard, propose :

« d'adopter le budget du fonds de fonctionnement 2018-2019 tel qu'il a été présenté par la Direction des finances et de l'approvisionnement ; et

- d'approuver une affectation du solde de fonds accumulé non affecté d'un montant de 261 398 \$ afin de permettre la présentation et l'adoption d'un budget équilibré ».

C.A. 33 (2017-2018)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

06.08 Résolution – Budget des investissements 2018-2019

M^{me} Carole Bradley, directrice des finances et de l'approvisionnement, et M. Stéphane Marcoux, directeur des ressources matérielles, présentent le budget des investissements pour l'année 2018-2019.

CONSIDÉRANT que les consultations permettant de dresser le budget du fonds des investissements 2018-2019 ont été effectuées.

CONSIDÉRANT que le budget du Fonds des investissements 2018-2019 comprend le volet MAOB (mobilier, appareillage et outillage, informatique et bibliothèque) présenté par M^{me} Carole Bradley, directrice des finances et de l'approvisionnement.

CONSIDÉRANT que ce budget comprend également le volet RATDE (réfection, amélioration-transformation et déficit d'entretien présenté par M. Stéphane Marcoux, directeur des ressources matérielles.

CONSIDÉRANT que ce budget est présenté au conseil d'administration pour approbation et qu'il se chiffre à un montant de 1 400 000 \$ pour le volet MAOB, et à un montant de 2 592 900 \$ pour le volet RATDE.

CONSIDÉRANT que ce budget du fonds des investissements a été présenté au comité exécutif qui, après étude de ce dernier, a recommandé unanimement que le conseil d'administration l'adopte.

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M^{me} Anne-Marie Girard, propose :

« d'adopter le budget du fonds des investissements 2018-2019, tel qu'il a été présenté par la Direction des finances et de l'approvisionnement et la Direction des ressources matérielles ».

C.A. 34 (2017-2018)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M^{me} Nadine Le Gal mentionne qu'une mise à jour annuelle du Plan directeur immobilier (PDI) sera présentée aux membres du conseil d'administration afin de leur permettre de suivre la réalisation des travaux courants et à venir.

06.09 Résolution – Reddition de comptes en vertu de la délégation de pouvoir par le dirigeant de l'organisme

M^{me} Nadine Le Gal, directrice générale, présente ce point, accompagnée par M^{me} Carole Bradley, directrice des finances et de l'approvisionnement.

CONSIDÉRANT que le Collège est un organisme public au sens de la Loi sur les contrats des organismes publics (L.Q. 2006 ch. 29).

CONSIDÉRANT que le Règlement n° 7 relatif aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction du Collège contient une délégation de pouvoirs effectuée par le dirigeant de l'organisme [conseil d'administration] en faveur du comité exécutif et de la directrice générale.

CONSIDÉRANT que les différents pouvoirs délégués sont énumérés à l'article 10 du Règlement n° 7.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la loi et du règlement évoqués ci-dessus, certaines situations requièrent une approbation du dirigeant de l'organisme.

CONSIDÉRANT que les autorisations accordées en vertu des délégations autorisées au comité exécutif et à la directrice générale, en vertu du Règlement n° 7 ou de la Loi sur les contrats des organismes publics sont énumérées dans la liste préparée par la Direction des finances et de l'approvisionnement qui est présentée au conseil d'administration afin d'être entérinée.

CONSIDÉRANT que le comité exécutif et la directrice générale ont utilisé leur délégation de pouvoirs, comme en fait foi la liste ci-annexée, respectivement à deux et à vingt-neuf reprises.

CONSIDÉRANT que la reddition de compte des décisions prises et des délégations utilisées est présentée par M^{me} Carole Bradley, directrice des finances et de l'approvisionnement, pour la période allant du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

M. Michael Averill, appuyé par M. Eric Laperle, propose :

« d'entériner la reddition de compte en vertu des délégations de pouvoirs accordées par le dirigeant de l'organisme, dont chacune autorisation apparaît sur la liste ci-jointe, montrant que le comité exécutif et la directrice générale sont intervenus respectivement à deux et à vingt-neuf reprises, au cours de la période allant du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, et ce, en conformité avec Règlement no 7 relatif aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction du Collège et de la Loi sur les contrats des organismes publics ».

C.A. 35 (2017-2018)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

06.10 Résolution – Bilan des priorités institutionnelles 2017-2018

M^{me} Nadine Le Gal, directrice générale, présente le bilan avec la collaboration des autres membres du comité de direction.

CONSIDÉRANT que les priorités institutionnelles 2017-2018 ont été discutées et établies par le comité de direction et par la suite présentées au personnel-cadre du Collège.

CONSIDÉRANT que les priorités institutionnelles 2017-2018 ont été adoptées par le conseil d'administration le 24 mai 2017.

CONSIDÉRANT que les priorités institutionnelles 2017-2018 découlaient du Plan stratégique et de réussite 2014-2019 du Collège qui a été élaboré après une vaste consultation et avec la participation de la communauté collégiale et du milieu, puis adopté par le conseil d'administration en juin 2014.

CONSIDÉRANT que le comité de direction a dressé un bilan des priorités institutionnelles 2017-2018 et que ce dernier est présenté par M^{me} Nadine Le Gal, directrice générale, et discuté afin d'être adopté par le conseil d'administration.

M. Marc-Antoine Lachance, appuyé par M^{me} Line Boucher, propose :

« d'adopter le bilan des priorités institutionnelles pour l'année 2017-2018, tel qu'il a été présenté par la Direction générale ».

C.A. 36 (2017-2018)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

06.11 Résolution – Priorités institutionnelles 2018-2019

M^{me} Nadine Le Gal, directrice générale, présente les priorités institutionnelles pour l'année à venir.

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une réflexion, il a été convenu que les priorités institutionnelles de l'année suivante seraient dorénavant présentées au conseil d'administration au mois de mai de l'année en cours, et ce, afin de pouvoir les intégrer dans les plans de travail des directions et services.

CONSIDÉRANT que les priorités institutionnelles 2018-2019 présentées ont été discutées et recommandées par le comité de direction et ensuite présentées au personnel-cadre du Collège.

CONSIDÉRANT que ces priorités découlent du Plan stratégique et de réussite 2014-2019 du Collège adopté par le conseil d'administration en juin 2014 après une vaste consultation et la participation de la communauté collégiale et du milieu.

CONSIDÉRANT que ces priorités institutionnelles sont présentées au conseil d'administration par M^{me} Nadine Le Gal, directrice générale, afin qu'elles soient adoptées et réalisées au courant de l'année 2018-2019.

M^{me} Sophie Filiatrault, appuyée par M^{me} Julie Boisvert, propose :

« d'adopter les priorités institutionnelles pour l'année 2018-2019, découlant du Plan stratégique et de réussite 2014-2019 du Cégep de Saint-Jérôme, telle qu'elles ont été présentées par la Direction générale ».

C.A. 37 (2017-2018)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

06.12 Dépôt – Projet de calendrier pour les assemblées du conseil d'administration de l'année 2018-2019

M^{me} Diane Bournival explique les modifications apportées au projet de calendrier des assemblées de l'année prochaine. Elle demande aux membres de communiquer avec elle s'ils ont des commentaires ou des questions quant à cette proposition. Lors de la prochaine assemblée, le projet de calendrier sera présenté pour adoption.

06.13 Divers :

➤ Fondations :

- **Vélo Golf** : M. Alain Aubuchon, directeur de la vie étudiante, rappelle que plusieurs places sont disponibles pour l'activité vélo et quelques-unes pour l'activité golf. Cet événement dont les profits sont dédiés à la campagne majeure aura lieu le mardi 5 juin prochain.

- **Courses de la Lièvre** : M^{mes} Nadine Le Gal et Patricia Tremblay ont participé à cette belle activité familiale, organisée le 13 mai dernier par la Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier, qui a permis d'engranger 13 500 \$.

➤ Avis de motion :

- **Félicitations à l'Institut du véhicule innovant (IVI) et à Génik :**

Dans le cadre du Gala Zénith 2018, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme métropolitain, l'IVI a été nommé dans les catégories :

- Innovation.
- Développement du personnel et formation.

L'IVI a remporté le Zénith de la catégorie « Développement du personnel et formation ». Les membres du conseil d'administration souhaitent féliciter l'IVI et ainsi reconnaître l'excellent travail effectué par toute l'équipe, lequel témoigne :

- la grande capacité d'innover, d'apprendre et de transmettre des connaissances de l'IVI ;
- la qualité des services offerts;
- la réalisation de projets novateurs.

Le travail accompli propulse l'IVI comme chef de file en matière de véhicule innovant.

Le président souligne que Génik a également remporté un Zénith dans la catégorie « Entreprise manufacturière » et il transmet, au nom des membres du conseil, ses félicitations à M^{me} Julie Boisvert, directrice des communications et de l'administration.

- **Modification du Règlement n° 16 relatif aux conditions d'admission, d'inscription et d'exclusion** : les membres sont informés qu'une modification de ce document sera soumise prochainement.

06.14 Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, M^{me} Patricia Tremblay, appuyée par M. Marc-Antoine Lachance, propose :

« la levée de la séance ».

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance se termine à 20 h 42.

Paul Calce
Président

Diane Bournival
Coordonnatrice du Service des affaires
corporatives